

BILAN ACTIF

Actif	Exercice			Exercice précédent
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	215.400,00	143.600,00	71.800,00	143.600,00
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	215 400,00	143 600,00	71 800,00	143 600,00
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	120.354.778,58	4.650.018,47	115.704.760,11	115.936.623,64
Immobilisation en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	5 359 463,34	4 650 018,47	709 444,87	941 308,40
Fonds commercial	114 995 315,24		114 995 315,24	114 995 315,24
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	36.748.507,94	29.103.626,86	7.644.881,08	9.134.351,16
Terrains				
Constructions	7 815 520,75	7 815 520,75	0,00	0,00
Installations techniques				
Matériel transport	3 088 774,90	2 196 229,52	892 545,38	1 380 500,89
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	25 844 212,29	19 091 876,59	6 752 335,70	7 753 850,27
Autres immobilisations corporelles				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	13.066.329,21	2.637.577,81	10.428.751,40	13.016.329,21
Prêts immobilisés				
Autres créances financières	16 829,21		16 829,21	16 829,21
Titres de participation				
Autres titres immobilisés	13 049 500,00	2 637 577,81	10 411 922,19	12 999 500,00
ÉCARTS DE CONVERSION -ACTIF				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes financières				
TOTAL	170.385.015,73	36.534.823,14	133.850.192,59	138.230.904,01
STOCKS				
Marchandises				
Matières et fournitures, consommables				
Produits en cours				
Produits intermédiaires et produits résiduels				
Produits finis				
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	149.005.714,81		149.005.714,81	148.684.452,02
Fournis, débiteurs, avances et acomptes	1 428 453,86		1 428 453,86	2 010 102,04
Clients et comptes rattachés	135 870 996,46		135 870 996,46	134 037 186,44
Personnel	42 464,60		42 464,60	43 804,90
État	27 323,11		27 323,11	25 590,11
Comptes d'associés	5 331 449,08		5 331 449,08	6 968 446,16
Autres débiteurs				
Comptes de régularisation-Actif	6 304 977,70		6 304 977,70	5 599 322,37
TITRES VALEURS DE PLACEMENT			0,00	238.321,11
ÉCARTS DE CONVERSION-ACTIF				
(Éléments circulants)				
TOTAL	149.005.714,81		149.005.714,81	148.922.773,13
TRÉSORERIE-ACTIF				
Chèques et valeurs à encaisser	52 077,83		52 077,83	29 736,85
Banques, TG et CCP	59 271 508,41		59 271 508,41	29 315 157,07
Caisse, Régie d'avances et accreditifs	92 498,50		92 498,50	148 230,07
TOTAL	59.416.084,74		59.416.084,74	29.493.123,99
TOTAL GÉNÉRAL	378.806.815,28	36.534.823,14	342.271.992,14	316.646.801,13

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Natures	Opérations		Totaux de l'exercice 3 = 1 + 2	Totaux de l'exercice précédent
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises (en l'état)				
Ventes de biens et services produits				
Chiffre d'affaires (HT)	141 357 418,27		141 357 418,27	130 585 076,35
Variation de stocks de produits				
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation	3 456 663,93		3 456 663,93	2 820 223,91
Reprises d'exploitation : transferts de charges				
TOTAL	144.814.082,20		144.814.082,20	133.405.300,26
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus de marchandises				
Achats consommés de matières et fournitures	1 027 697,90	68 014,60	1 095 712,50	841 873,06
Autres charges externes	13 928 163,19		13 928 163,19	14 104 788,46
Impôts et taxes	1 131 511,40		1 131 511,40	1 129 713,05
Charges de personnel	48 082 019,55		48 082 019,55	44 866 504,67
Autres charges d'exploitation	580 000,00		580 000,00	
Dotations d'exploitation	2 513 796,79		2 513 796,79	2 175 416,60
TOTAL	67.263.188,83	68.014,60	67.331.203,43	63.118.295,84
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			77.482.878,77	70.287.004,42
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des titres de partic. et autres titres immobilisés	1 150 000,50		1 150 000,50	870 008,90
Gains de change				
Intérêts et autres produits financiers	2 324 711,61		2 324 711,61	2 784 230,95
Reprises financières : transferts de charges				
TOTAL	3.474.712,11		3.474.712,11	3.654.239,85
CHARGES FINANCIÈRES				
Charges d'intérêts				
Pertes de change				
Autres charges financières				
Dotations financières	2 587 577,81		2 587 577,81	
TOTAL	2.587.577,81		2.587.577,81	3.654.239,85
RÉSULTAT FINANCIER			887.134,30	73.941.244,27
RÉSULTAT COURANT			78.370.013,07	
PRODUITS NON COURANTS				
Produits des cessions d'immobilisations	138 500,00		138 500,00	28 100,00
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	613 065,55		613 065,55	1 120 236,66
Reprises non courantes : transferts de charges				
TOTAL	751.565,55		751.565,55	1.148.336,66
CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	2 891 821,46		2 891 821,46	1 926 274,40
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions				
TOTAL	2.891.821,46		2.891.821,46	1.926.274,40
RÉSULTAT NON COURANT			-2.140.255,91	-777.937,74
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS			76.229.757,16	73.163.306,53
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES			24.081.852,93	22.943.453,43
RÉSULTAT NET			52.147.904,23	50.219.853,10
TOTAL DES PRODUITS			149.040.359,86	138.207.876,77
TOTAL DES CHARGES			96.892.455,63	87.988.023,67
RÉSULTAT NET			52.147.904,23	50.219.853,10

BILAN PASSIF

Passif	Exercice	Exercice précédent
CAPITAUX PROPRES		
CAPITAL SOCIAL OU PERSONNEL	20.000.000,00	20.000.000,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé dont versé		
Prime d'émission, de fusion, d'apport	12 915,08	12 915,08
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	2 000 000,00	2 000 000,00
Réserve facultative	23 000 000,00	23 000 000,00
Autres réserves	620 050,00	620 050,00
Report à nouveau	12 198 302,11	8 978 449,01
Résultat net en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice	52 147 904,23	50 219 853,10
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	109.979.171,42	104.831.267,19
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS		
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées		
DETTES DE FINANCEMENT		
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement		
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	687.814,30	687.814,30
Provisions pour risques	687 814,30	687 814,30
Provisions pour charges		
ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF		
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
TOTAL	110.666.985,72	105.519.081,49
DETTES DU PASSIF CIRCULANT	231.605.006,42	211.127.719,64
Fournisseurs et comptes rattachés	222 420 685,58	199 992 210,16
Autres fournisseurs		
Personnel	2 448 449,16	3 847 060,90
Organismes sociaux	2 552 605,03	2 557 069,14
État	1 796 653,84	1 784 111,02
Comptes d'associés	35 584,32	33 234,32
Autres créanciers	316 845,44	316 157,75
Comptes de régularisation passif	2 034 183,05	2 597 876,35
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
ÉCARTS DE CONVERSION-PASSIF (Éléments circulants)		
TOTAL	231.605.006,42	211.127.719,64
TRÉSORERIE-PASSIF		
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques (soldes créditeurs)		
TOTAL	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL	342.271.992,14	316.646.801,13



7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca
Maroc



Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C - Tour Ivoire 3- 3ème étage
La Marina - Casablanca

Aux actionnaires de la société
AGMA S.A.
102, rue Abderrahmane Sahraoui
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société **AGMA S.A.** qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 109 979 171,42 MAD dont un bénéfice net de 52 147 904,23 MAD.

Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 18 Février 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de **AGMA S.A.** au 31 décembre 2021 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations et affirmations fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérfications et informations significatives

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 11 Avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

FIDARC GRANT THORNTON



Faïçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT



Sakina BENSOUDA-KORACHI
Associée

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE - ACTIF

En KDH	31/12/2020	31/12/2021
Écart d'acquisition	114.995	114.995
Immobilisations incorporelles	942	710
Immobilisations corporelles	46.336	43.913
Immobilisations en droit d'usage	1.917	1.278
Autres actifs financiers	3.017	429
Dont Prêts et créances non courants	17	17
Dont Titres de participation consolidés	3.000	412
Impôts différés actifs	4.647	5.059
Autres débiteurs non courants	92.398	95.724
ACTIFS NON-COURANTS	264.252	262.107
Créances clients	42.231	40.764
Autres débiteurs courants	13.931	12.388
Trésorerie et équivalent de trésorerie	41.807	72.118
ACTIFS COURANTS	97.969	125.270
TOTAL ACTIF	362.221	387.377

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE - PASSIF

En KDH	31/12/2020	31/12/2021
Capital	20.000	20.000
Primes d'émission et de fusion	13	13
Réserves	49.619	52.020
Résultats net part du groupe	50.156	51.958
CAPITAUX PROPRES, PART DU GROUPE	119.789	123.990
Intérêts minoritaires		
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	119.789	123.990
Provisions non courantes	1	1
Avantages du personnel	14.760	16.087
Dettes financières non courantes	2.005	1.367
Dont dettes liées aux contrats à droit d'usage	2.005	1.367
Impôts différés passifs	11.533	11.266
Dettes fournisseurs non courants	71.747	65.223
Autres créditeurs non courants	1.916	1.842
PASSIFS NON COURANTS	101.962	95.786
Dettes fournisseurs courants	128.318	157.210
Autres créditeurs courants	12.152	10.391
PASSIFS COURANTS	140.470	167.601
TOTAL PASSIF	362.221	387.377

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En KDH	31/12/2020	31/12/2021
Chiffre d'affaires	130.585	141.357
Autres produits de l'activité	2.820	3.457
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	133.405	144.814
Achats	842	1.096
Autres charges externes	11.439	11.082
Frais de personnel	45.130	48.314
Impôts et taxes	1.130	1.132
Amortissements et provisions d'exploitation	3.677	4.014
CHARGES D'EXPLOITATION COURANTES	62.218	65.638
RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT	71.187	79.176
Cessions d'actifs	28	139
Autres produits et charges d'exploitation non courants	806	2.883
Autres produits et charges d'exploitation	778	2.744
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS OPERATIONNELLES	70.409	76.432
Coût de l'endettement financier net	111	82
Autres produits financiers	3.024	2.568
Autres charges financières		2.588
RÉSULTAT FINANCIER	2.913	103
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	73.321	76.329
Impôts sur les bénéfices	23.334	24.711
Impôts différés	169	340
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	50.156	51.958
Résultat net des activités poursuivies	50.156	51.958
Résultat de l'ensemble consolidé	50.156	51.958
Intérêts minoritaires		
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE	50.156	51.958

COMMENTAIRE

A la clôture de l'exercice 2021, le chiffre d'affaires est passé à 141,4 MDH en hausse de 8,2%, grâce à un bilan positif, au titre des renouvellements au 01/01/2021, ainsi qu'au développement du portefeuille en gestion, durant l'année 2021.

Le chiffre d'affaires consolidé au 31/12/2021 s'élève à 141,4 MDH ; il est égal au chiffre d'affaires social car celui de la filiale, objet de la consolidation, représente la charge comptabilisée chez AGMA SA (opération intra- groupe).

Le résultat net au 31/12/2021 est de 52,1 MDH, s'inscrivant en hausse de 3,8% par rapport à l'exercice précédent. Cette progression s'explique par la croissance du résultat d'exploitation de 10,2%, en lien avec la hausse du chiffre d'affaires.

Le RNPG au 31/12/2021 s'est élevé à 52,0 MDH (vs 50,2 MDH en 2020), en amélioration de 3,6% par rapport à 2020.



Aux actionnaires de la société

AGMA S.A.
102, rue Abderrahmane Sahraoui
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2021 AU 31 DÉCEMBRE 2021

AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société AGMA S.A et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MAD 123.990.301,94 dont un bénéfice net consolidé de MAD 51.957.783,26.

Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 18 Février 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations et affirmations fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 11 Avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

DELOITTE AUDIT



Faïçal MEKOUAR
Associé

Sakina BENSOUDA-KORACHI
Associée